

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Richesse d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Nova Concours modèle LXY27 (6 places)	CH 0334 31

Constructeur
Identification CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)
"Concours LXY27" et "CH 0334 31" sur la plaquette du constructeur
"1Y27U.." devant le No du châssis
Plaquette constr. sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise
Ident. du moteur " U " à gauche, sur face avant de la culasse (frappé par l'importateur)
Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne
Véhicule homologué - Signes fixes dans code du type 1Y27U..

Chassis	Moteur	CHEVROLET	Type	VB-305 2bbl(U)
Nombre d'essieux	Marque	V	Temps	4
Direction	Construction	B	Position	avant
Transmission	Carburant	eau	Nombre cylindr.	8
Nombre de vitesses	Réfrigérais.	94,89	Course	88,39
Frein de service	Alésage	5001	CV-impôt	25,47
	Cylindrée	145 SAE-net	à V/min	3800
Frein auxiliaire	Puissance en CV	79	dB/A	à V/min 3800
	Bruit	1 - 610 x 290 x 110 mm	Silencieux	ECE-15 *
Frein d'arrêt	Identique au frein auxiliaire	OCE, annexe B, chiffres 3+4 = D	Mesure des gaz	
Ralentisseur	-		Déparasitage	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée			

Carrosserie	limousine	Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2	Poids à vide	890	750	1640
Ceintures sécurité	SAE J-40 **	Charge utile	145	275	420
Cale	-	Poids total	1035	1025	2060
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte G.V.	Garantie fabr.	FR 78 - 14	FR 78 - 14	2221
Nombre de places	t 6 av 3 centre - ar 3	Dimens. pneus	R / 1,7	R / 2,0	(Variantes voir remarques) +
Dimensions	int. ext.	Ply / bar	1160	1270	
Longueur	5022	Charge pour V max	varie selon la marque, minimum 173 km/h		
Largeur	1850	Empattements	2819		
Hauteur	1400	Voie	av 1557	ar 1500	
Porte à faux	lat. av 875	Voies	av -	ar -	
	ar 1328	Braquage	g 12100	d 12000	
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Garantie poids remorquable avec frein	1599		
		Garantie poids remorquable sans frein			
		Garantie poids de l'ensemble			
		Poids remorquable testé	173 km/h		
		Vitesse maximale selon le constructeur			
		Vitesse maximale testée			

Équipement		§)	
Feux de route	HCR	(E)	
Feux de croisement	HCR	(E)	
Feux de position	A	(E)	dans HCR
Feux rouges	2+2 A(2)IR(2)S(2)T 77 GUIDE 1X DOT		
Feux stop	2+2 A(2)IR(2)S(2)T 77 GUIDE 1X DOT		
Clignoteurs	av	IP77 GUIDE LCDOT	SAE(2)AP2 ar voir feux rouges
Catadioptrés	av		AV + AR ar SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av		AV + AR SAE(2)AP2 75
Feux complément.	1 au centre sous le couvercle du coffre		
Eclairage plaque	2 balais avec/sans lave-glace		
Essuie-glace	DELCO REMY "A" + "F"		
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET	Nova Concours	
Homologation			
N°	CH	0334 31	
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1640	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	25.47
Poids total	2221	Cylindrée	5001

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à l'avant, dans le montant de la porte de gauche.
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- +) Variante de roues :
- | | | | |
|--------------|---------------|---------------|---|
| E 78 - 14 | AV 1120 (1,8) | AR 1180 (2,0) | V-max varie selon la marque, minimum 173 km/h |
| 195 HR 14 | 1100 (1,9) | 1200 (2,1) | 210 km/h |
| 215/70 HR 14 | 1130 (1,9) | 1180 (2,0) | 210 km/h |

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par des A (E) dans HCR;
- les ampoules orange des clignoteurs AV sont remplacées par des blanches (1157);
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- la distance depuis le bord des clignoteurs AV n'est pas respectée; est admise selon décision de la DFP du 12.11.75;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- les sorties d'origine de l'échappement sont dirigées vers la gauche et vers la droite; sont menées vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- l'intervalle des feux arrière étant de moins de 600 mm, les feux stop et les clignoteurs intérieurs doivent être débranchés;
- le catalyseur dans son état original peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation:

- (102) - Charge utile de la galerie, maximum 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 04.10.76

Homologation fédérale des types de véhicules